J le service public



consulter le site de la FSU 01 http://sd01.fsu.fr

STOP au FONCTIONNAIRE « Bashing »

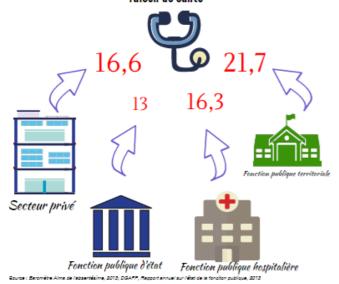
La FSU qui s'est employée à marquer les 70 ans du statut général de la Fonction publique fin 2016, a jugé que le débat ouvert par la droite dans le cadre de la préparation des élections présidentielles, remettait en cause le modèle social : remise en cause des principes de la Fonction publique (solidarité, justice sociale, égalité....), de ses missions (égalité d'accès aux droits fondamentaux, en particulier Santé, Éducation, Culture...), volonté d'affaiblissement de sa capacité à répondre aux évolutions économiques, sociales, culturelles ou écologiques. La FSU considère que la Fonction publique est un très bon outil pour répondre aux besoins de la population et de tous les usagers sur tout le territoire. Pour la FSU, c'est l'intérêt général (donc le service public et la Fonction publique) qui apporte les réponses à ces enjeux et non le marché. Elle rédige une adresse à tous les candidats à l'élection présidentielle (sauf au FN) pour rappeler ces enjeux et ses revendications pour la Fonction publique et ses agents. Une première réunion des fédérations de fonctionnaires au début du mois de janvier a permis de rassembler presque toutes les organisations. Le projet d'une adresse commune aux citoyens sur ce que nous voulons pour la Fonction publique (respect du statut, reconnaissance du travail des agents, qualité des services rendus au public, amélioration et développement des services publics...) est en discussion. La FSU pèsera pour qu'une telle initiative puisse aboutir. La Fonction Publique : c'est un atout, pas un coût!



Des fonctionnaires trop absents?

F onction publique S ervices publics tilité publique

Nombre de jours d'absences par an pour raison de santé



Pour savoir pourquoi le secteur hospitalier est un peu plus malade (ou la territoriale) Commandez 'En finir avec les idées fausses sur

les fonctionnaires et la fonction publique'



Le CESE juge essentielle la Fonction publique La FSU prend acte avec le plus grand intérêt de du Économique l'avis Conseil Social Environnemental voté hier sur "l'évolution de la fonction publique et les principes qui la régissent". Cet avis arrive à un moment où certains se complaisent dans le "fonctionnaire-bashing", accusant les fonctionnaires tantôt d'être budgétivores, tantôt d'être des privilégiés, ou bien leur reprochant un prétendu immobilisme. A un moment aussi où, en pleine campagne pour les présidentielles, d'aucun s'interroge sur le rôle, la place et le fonctionnement de la Fonction publique, l'avis réaffirme sans ambiquïté le lien entre le statut. les principes qui le régissent, et l'intérêt général. Il explique que si les fonctionnaires ont un statut et sont régis par des règles en partie dérogatoires au droit commun, c'est pour mieux répondre à des besoins fondamentaux de la société.

En effet, si la Fonction publique s'inscrit dans une histoire longue, elle n'est pas pour autant figée. L'avis ne se contente pas d'ailleurs de réaffirmer le principe d'adaptabilité mais il donne aussi quelques pistes sur les évolutions à conduire pour bien préparer l'avenir.

Aujourd'hui, si le message envoyé par le CESE, si les alertes et messages envoyés par la FSU n'étaient pas entendus, le risque est grand que les agents se découragent et que les usagers se désintéressent du sujet. Cet avis est un message essentiel de confiance envoyé par la société civile représentée au CESE. La FSU mettra tout en œuvre pour qu'il soit entendu.

La FSU dénonce les récentes déclarations de Marine Le Pen exigeant la fin de la gratuité de l'école pour les enfants « clandestins », en violation des principes républicains, des conventions internationales (CIDE notamment) et du Code de l'Education qui prévoit la scolarisation de tous les enfants présents sur le territoire. La FSU sera vigilante pour faire respecter le droit à la scolarisation de tous les enfants sur l'ensemble du territoire.

Face aux motions « ma commune sans migrant-es » proposées par les élus FN et relayées par certains élus de droite, la FSU se mobilise en participant aux collectifs citoyens qui se constituent pour affirmer la solidarité avec les migrant-es. L'extrême-droite cible aussi le milieu enseignant, avec des offensives comme les 100 propositions du collectif Racine. La FSU mène le débat sans relâche sur ces questions. Elle travaille également dans le cadre de l'intersyndicale et avec VISA, dont elle signe l'appel « Pour l'unité syndicale face à l'extrême droite ». La FSU continuera à diffuser un argumentaire afin de déconstruire les propositions de l'extrême droite.

CONTRE l'extrême droite



Des syndicats, dont la FSU, et des associations ont publié avec les éditions de l'Atelier une seconde version, revue et augmentée sous la plume du journaliste Vincent Edin.

L'année 2016 a été ponctuée, un peu partout dans le monde, d'avancées concernant les droits des femmes et la parité, notamment dans la lutte contre les mariages forcés, l'excision, le harcèlement ou les injures sexistes. Mais 2016 a connu également des offensives multiples contre les femmes. Un certain nombre de gouvernements (re)mettent en avant la défense de la famille traditionnelle, en opposition aux droits des femmes, avec la volonté plus ou moins clairement affichée d'entraver leur émancipation.

Les États-Unis viennent de se doter d'un nouveau président qui n'a pas hésité à exprimer des positions profondément sexistes et racistes, avec des déclarations souvent choquantes, vulgaires et outrancières. Donald Trump s'entoure d'une équipe très réactionnaire, comportant de nombreuses personnes « prolife », c'est à dire anti-avortement. En Europe, l'exemple le plus frappant est celui de la Pologne, où un projet de loi visait à interdire totalement l'IVG. La mobilisation des femmes a fait reculer le gouvernement. Mais en décembre, celui-ci a annoncé sa volonté de se retirer de la Convention d'Istanbul, par laquelle les états s'engagent dans la lutte contre les violences faites aux femmes! En compromettant par la même occasion le processus d'adhésion de l'Union européenne à cette convention... La Turquie avait envisagé une loi indigne permettant aux violeurs de mineures d'échapper à la justice s'ils épousaient leurs victimes. Là encore, les manifestations rassemblant des milliers de femmes ont fait capoter le projet. Les femmes n'ont heureusement pas perdu leurs capacités à se mobiliser! En Autriche, ce sont bien elles qui ont fait barrage à l'extrême droite à l'occasion des élections présidentielles. Plus récemment, en Russie, le Parlement est en train de voter une loi qui empêcherait toute condamnation de violences domestiques (sur les femmes et les enfants même!) dans la mesure où il n'y aurait pas de blessures graves...

Le vote des femmes est donc un enjeu important, capable de faire basculer le résultat d'une élection. Marine Le Pen le sait bien : depuis des mois, elle tente de lisser son image, et s'érige en défenseuse des femmes afin de gagner des points dans l'électorat féminin. Ce n'est sans doute pas un hasard si ses dernières déclarations concernant l'IVG ont été exprimées au lendemain du scrutin autrichien, en opposition avec ce que prône sa nièce, catholique traditionaliste. Marine Le Pen serait - elle devenue féministe ? Il n'y a pas besoin de creuser bien loin pour débusquer son imposture féministe, pour voir que la dénonciation des violences faites aux femmes lui sert surtout à fustiger l'islam, et qu'elle ne propose aucune mesure concrète pour l'égalité salariale ou l'emploi des femmes, par exemple. Les droits des femmes progressent quand des revendications concrètes sont portées par des mobilisations. Particulièrement dans le contexte actuel, où le Front National et sa présidente tentent de prospérer sur les difficultés des salarié-es, c'est en continuant de dénoncer ces idées d'un autre âge, d'afficher des alternatives et des principes forts, en organisant les mobilisations nécessaires comme celle du 8 mars prochain, que le mouvement social saura se démarquer nettement.



Mardi 6 décembre s'est tenu le premier CHSCT de l'année scolaire. Plusieurs sujets d'actualité sont malheureusement en rapport avec la (mauvaise) santé au travail des personnels...

Notamment la mise en place de la réforme des collèges, et son impact délétère sur les conditions de travail des collègues : fatigue morale et physique, voire épuisement des enseignants. L'an dernier, les élus FSU en CHSCT avaient commencé à s'inquiéter de ce que serait la situation à cette rentrée. Cette année, ils tirent la sonnette d'alarme : nos permanences syndicales sont assaillies par des collègues fatigués et déboussolés, qui ne voient plus de sens à leur travail, et, pour certains, envisagent tout bonnement de changer de métier. Notre employeur doit prendre la mesure de ce naufrage, qui ressemble de plus en plus à ce qu'a vécu France Télécom il y a quelques années.

La situation dans les écoles n'est guère plus brillante : l'empilement de tâches, y compris administratives, avec par exemple des pressions importantes pour remplir en urgence le LSU, la surcharge de travail et les tensions liées à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers...

Nos professions vont mal. L'arrivée d'une nouvelle DASEN donne l'impression, au moins, d'être davantage écoutés. Mais pas forcément entendus... Les CHSCT sont en place depuis 5 ans, mais l'amélioration des conditions de travail n'est pas une réalité, loin de là, et la prévention des risques professionnels n'est que balbutiante.

Cette rentrée est également marquée par les mesures de sécurité dans les établissements scolaires. Le légitime souci de protéger élèves et personnels ne doit pas se traduire par une nouvelle surcharge de travail, un cortège d'injonctions contradictoires, et un climat anxiogène, et les établissements ne doivent pas se retrouver seuls face aux collectivités propriétaires pour demander des travaux afin d'assurer la sécurité de tous.

Les dossiers qu'aura à suivre le CHSCT de l'Ain cette année sont nombreux. Les élus FSU tenteront, à nouveau, d'y porter la parole des personnels, afin que les bonnes intentions affichées par notre administration se traduisent enfin sur le terrain par des mesures concrètes. Quand des personnels sont malades de leur travail, c'est aussi le travail qu'il faut soigner, et ce ne sera possible qu'avec un engagement réel de notre employeur pour y parvenir.